

L'eau une richesse à préserver et accessible à tous !

La Communauté de l'Agglomération Creilloise œuvre quotidiennement pour garantir aux usagers une eau de qualité, à un prix maîtrisé et accessible à tous. L'année 2015 a été marquée notamment par l'étude d'une tarification sociale de l'eau et le choix du mode gestion. Voici les faits marquants :

Les chiffres clés

- 4 millions de M3 d'eau potable consommés par an,
- 30 000 abonnés,
- 254 km de réseaux d'eau potable,
- 173 km de réseaux d'eaux usées,
- 153 km de réseaux d'eaux pluviales,
- 2 stations d'épuration (14 500 et 110 000 équivalents habitants),
- 6 forages et 7 réservoirs.

Le prix de l'eau maîtrisé

Grâce à une bonne gestion, la CAC est parvenue à obtenir un tarif moyen de 3,57€ par m³ pour une facture de 120 m³, ce qui est inférieur au tarif pratiqué sur le bassin Seine Normandie dont dépend la CAC (4,18 €/ m³).

Pollution : 52 industriels contrôlés

Depuis 2014, le service eau et assainissement-voiries dispose d'un technicien pour travailler sur les pollutions diffuses. Il est chargé de contrôler les rejets des industriels et des particuliers. Il s'assure que les rejets sont conformes et lutte ainsi contre les pollutions vers le milieu naturel. En 2015, 52 industriels et 45 particuliers ont été contrôlés. Environ 40 % des industriels n'étaient pas en conformité. Cela s'est traduit pour certains par une obligation de travaux. D'autres en revanche ont simplement été invités à changer leurs pratiques. Le plus souvent grâce à l'intervention de la CAC, ces professionnels comme les particuliers bénéficient de conseils, et d'aides financières de l'agence de l'eau pour se mettre en conformité.

Ainsi au total, 30 000 € de travaux ont été mis en œuvre par les professionnels et particuliers, dont 27 000 € pris en charge par l'agence de l'eau. La CAC contribue ainsi à soutenir l'activité des entreprises locales.

Le renouvellement des conduites

Pour maintenir le patrimoine de la collectivité en bon état, le service eau et assainissement programme chaque année des travaux de renouvellement de conduites d'eau et d'assainissement. En 2015, les travaux suivants ont été effectués :

- Chemisage¹ de 1923 m de réseau d'eaux usées (503 000 € TTC),
- Renouvellement de 970 m de réseau eaux usées (785 000 €),

¹ Procédé de réhabilitation qui consiste à insérer une gaine rigide en lieu et place de la conduite existante sans nécessité d'ouvrir la chaussée

- Chemisage de 475 m de réseau eaux pluviales (155 000 € TTC),
- Renouvellement de 305 m de réseau eaux pluviales (180 000 €).
- Renouvellement d'1km de conduite d'eau potable (via le contrat de délégation en eau)

Les autres travaux

En 2015, il a été procédé :

- Au raccordement, au réseau des eaux usées, du centre d'aviron à Creil pour un montant de 43 000 €,
- Au renouvellement des conduites de biogaz sur la Station d'Épuration de Montataire (147 000 €),
- À la mise en conformité du rejet du canal de sortie de la Station d'Épuration de Montataire (30 000 €),
- À la mise sous alarme de la Station d'Épuration de Villers Saint-Paul (5 700 €).

Choix du mode de gestion de l'eau.

Si la CAC est propriétaire des installations (dont les stations d'épuration et l'usine de production d'eau potable) et des réseaux, elle en a confié la gestion et l'entretien, à la Lyonnaise des Eaux, délégataire de service public. Les contrats avec la Lyonnaise des Eaux prennent fin le 4 juillet 2017. En 2015, les élus de la CAC ont dû se positionner sur le choix du mode de gestion, sur la base d'une étude technique, financière et juridique. L'enjeu principal était de savoir si la CAC déléguait à nouveau le service ou si la collectivité décidait de reprendre en régie la gestion des 2 services. Lors du conseil communautaire du 25 juin 2015, les élus ont choisi la Délégation de Service Public. Ce choix tient en particulier à la complexité technique des installations, qui nécessite un haut niveau d'expertise trop coûteux pour les seuls besoins de la CAC.

Coût de l'étude : 20 000 €.

Une tarification sociale de l'eau à l'étude

La CAC comme une cinquantaine d'autres collectivités en France participe à une expérimentation sur la mise en place d'une tarification sociale de l'eau. L'idée est de trouver un système permettant d'aider les personnes à faibles ressources pour lesquelles la facture d'eau représente un poids important dans le budget du ménage. La grande nouveauté de cette expérimentation réside dans le fait que la CAC est autorisée à mettre en place un mécanisme qui tienne compte des revenus et de la composition de la famille. En 2015, le service a lancé les études et organisé des groupes de travail sur 4 thématiques :

- Les publics n'ayant pas d'accès à l'eau,
- Les situations complexes des usagers raccordés,
- L'approche fonctionnelle de la précarité,
- L'approche économique de la précarité.

Coût de ce travail : 12 400 €.

Les autres études menées

- Une étude pour la mise en œuvre de la charte « zéro phyto » (9 000 € TTC) qui consiste à éradiquer toute utilisation de produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement dans les activités de la collectivité.
- Des études pour la réhabilitation des réservoirs du quartier du Moulin à Creil et de Villers Saint-Paul, dont l'étanchéité doit être refaite.

- La mise en service du véhicule éco citoyen, qui accompagne et rend plus accessibles les services environnementaux dédiés à la population. Cet outil pédagogique, ludique, interactif et mobile va à la rencontre des habitants de l'agglomération creilloise.

Les partenaires

La Lyonnaise des Eaux, notre délégataire, mais aussi l'Agence de l'Eau, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile de France (DRIEE), les services des villes et la commission consultative des services publics locaux Eau-assainissement.

En 2016, le service eau et assainissement sera mobilisé sur divers projets :

- Poursuite de la tarification sociale de l'eau (validation des hypothèses),
- Préparation des contrats de DSP en eau et assainissement,
- Étude sur la valorisation du biogaz de la station d'épuration de Montataire,
- Étude sur la mise en place d'un traitement du calcaire sur l'usine de Précy-sur-Oise,
- Préparation des arrêtés d'exploitation de la station d'épuration de Montataire et la déclaration d'utilité publique de Précy-sur-Oise,
- Renouvellement de la certification ISO 14001 version 2015,
- Renouvellement des conduites d'eau et d'assainissement,
- Réhabilitation du réservoir quartier du Moulin à Creil.

L'eau est un bien précieux et fragile. Aidez nous à la préserver en adoptant des comportements écoresponsables.

*Développement économique, rénovation urbaine, aménagement du territoire, logement, politique de la ville, bus urbains, prévention de la délinquance, eau et assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères, maison de la justice et du droit, grands projets structurants..... Depuis plus de 40 ans, la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) œuvre pour un développement durable et solidaire. 40 élus, 120 collaborateurs au service des 73 000 habitants de 4 villes fortes et dynamiques, aux portes de Paris, entre Ile de France et Picardie. **Une agglomération forte pour un territoire solidaire.***

Contacts presse :

Communauté de l'Agglomération Creilloise

www.agglocreilloise.fr

Pascaline LAPRUN – tel 03 44 64 74 72

E mail : p.laprun@agglocreilloise.fr

Laetitia CROCHOT – tel 03 44 64 46 24

E mail : l.crochot@agglocreilloise.fr

160824-23